

# Situation économique et financière de la Libye



Actualisation au 3 mars 2004

© MINEFI – DREE/TRÉSOR

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001

## Le retour de la Libye dans la communauté des nations

Pour ce pays, l'abondance des ressources pétrolières et gazières, une population peu nombreuse (5,8 millions) et une position géographique intéressante, constituent les facteurs favorables qui lui donnent une grande sécurité économique et financière.

## La remarquable accélération du retour de la Libye dans la communauté internationale se poursuit.

Après la levée des sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies le 12 septembre 2003, ont eu lieu en séquence l'accord sur les ADM du 19 décembre, les inspections de l'AIEA, les visites de parlementaires américains, suivies de l'autorisation de délivrer des visas pour la Libye aux hommes d'affaires américains. En outre, des premiers ministres de pays européens ( Aznar , Berlusconi ), chef d'Etat ( Lula ) sont venus en Libye, sans compter les nombreuses missions économiques.

La demande d'adhésion à l'OMC formulée à Doha a précédé la nouvelle politique de libéralisation de l'économie lancée par M. Shoukri Ghanem dès 1999, saluée par le dernier rapport du FMI dans un contexte de bonne tenue des cours pétroliers. Il reste au premier ministre à poursuivre et consolider cette politique, relancée à l'occasion du congrès du peuple de mars 2004.

## Un pays riche, une économie en croissance

Le FMI a souligné dans son rapport sur la Libye pour 2003 l'excellente qualité des fondamentaux de l'économie libyenne dans la mesure où une forte croissance prévisible du PIB de 5,6% pour 2003 permettait de compenser l'accroissement annuel de la population de 3 % et l'absorption des nouveaux travailleurs dont le rythme annuel de croissance est de 3,5 à 4%, succédant à une quasi stagnation du PIB en 2001 et 2002.

## Excellente qualité des fondamentaux de l'économie libyenne

La valeur du PIB exprimée en devise, bien que subissant depuis 2 ans une baisse mécanique due aux dévaluations du dinar au cours officiel, est de 21Mds\$ qui donne encore le ratio par habitant le plus élevé d'Afrique avec environ 3 600 USD par tête pour une population de 5,8 millions d'habitants. Les variations du PIB sont surtout le fait des cours du pétrole. Hors pétrole, l'économie a seulement progressé de 2,9%, concernant surtout les services et notamment le commerce.

Sur le plan budgétaire, l'unification des taux de change au 15 juin 2003 entraînera cette année une forte progression des recettes pétrolières et l'excédent budgétaire serait ainsi porté à 11,8 % du PIB. Le niveau des réserves, actuellement d'environ 14 Mrds USD, atteindrait 15,2 Mrds USD en 2003, soit 24 mois d'importations.

Le montant de la dette extérieure, faible pour le pays, serait de l'ordre de 4 ou 5 Mrds USD (de source EIU, mais contesté par les autorités libyennes) et n'augmenterait pas. La plus grande partie est due à l'ancien bloc soviétique (environ 3 Mrds USD). La Libye a entrepris de négocier le règlement de ses arriérés avec tous ses principaux créanciers.

La Libye dispose par ailleurs d'investissements à l'étranger qui représentent un montant certainement très supérieur à ces réserves. En Libye, l'investissement direct étranger est essentiellement concentré sur le secteur pétrolier et atteint plus de 200 M\$ par an.

Le commerce extérieur est structurellement excédentaire, avec des cours du pétrole à un niveau historiquement élevé. Les exportations ont été de 8,3 Mrds\$ en 2002 et les importations de 7,4 Mrds\$, en forte hausse (39,6%) avec un solde réduit mais encore positif (0,9 Mrd\$). De nouveaux investissements dans l'exploration pétrolière sont donc absolument nécessaires afin de maintenir et développer la production d'hydrocarbures que le premier ministre évalue à 30 Mrds\$ jusqu'en 2010.

Les autorités libyennes vont accélérer et rendre plus transparentes dès 2004 les attributions de nouvelles licences. Elles sollicitent actuellement les investissements des compagnies pétrolières étrangères, notamment américaines, afin d'atteindre une capacité de production de 2 Mb/j dans 5 à 7 ans (soit un accroissement de 40%), espérant une levée des sanctions américaines qui ne vient pas, malgré le règlement de l'affaire Lockerbie. La Libye recherchera sans doute un relèvement de son quota OPEP.

La production pétrolière, stable en volume, exportée à 85 %, contribue pour 42 % au PIB, pour les deux tiers aux recettes budgétaires et pour 97 % aux exportations. Elle est plafonnée par un quota OPEP. Elle se maintient depuis plusieurs années dans une fourchette de 1,3 à 1,4 Mb/j (2<sup>ème</sup> exportateur d'Afrique), ce qui équivaut à près de 90 % de la capacité installée. 60 % sont produits par des filiales de la NOC (« standstills » ou champs gérés pour les compagnies américaines). Le solde est produit par des opérateurs étrangers : AGIP, Repsol, Wintershall, Veba (Petrocanada) et Total. Les réserves (29 Mrds de barils) représentent encore un demi siècle au niveau de production actuel et la Libye est un pays très prometteur, tant pour le développement des champs existants que pour des gisements à découvrir, en particulier dans le domaine gazier où les réserves sont estimées à 54 000 Mrds de pieds cubes. Les importants gisements du Western Gas Project (Agip/ENI-NOC à 50/50) commenceront d'alimenter l'Europe, via un gazoduc arrivant en Sicile, vers 2005. Gaz de France est associé au projet de gazoduc. Total est l'unique société française productrice et sa production progresse rapidement pour dépasser à terme 100.000 b/j.

## Les mesures de libéralisation de l'économie

La loi N° 5 de promotion des investissements qui date de 1997 a été amendée dans le sens d'une plus grande ouverture au capital étranger qui peut devenir majoritaire (sauf dans le secteur bancaire).

## Changement radical dans la politique économique du pays

Un changement radical est intervenu en 2003 dans la politique économique du pays avec la nomination en mai au poste de premier ministre de M. Choukri Ghanem, ancien ministre de l'économie et du commerce, connu comme un partisan des réformes et favorable à la libéralisation et à la privatisation partielle de l'économie libyenne.

Dans un discours à Syrte, le 13 juin 2003, le colonel Kadhafi avait justifié ce choix et plaidé pour la privatisation du secteur public, notamment de l'industrie du pétrole (et non de l'extraction). Ce changement de cap avait été amorcé au début de l'année par un encouragement au développement du commerce privé avec la suppression des licences d'importations et l'introduction, en revanche, de l'obligation au recours à un agent libyen.

Un Conseil des Hommes d'Affaires Libyens, équivalent local du MEDEF a été constitué. La banque centrale de Libye a procédé le 15 juin 2003 à une unification des taux de change du dinar libyen (LYD) en procédant à deux

mesures concomitantes, mais bien distinctes : la suppression de la taxe « Grande Rivière » sur tout achat de devises et la dévaluation de 15 % du dinar au taux officiel pour le mettre au niveau du précédent taux « commercial » ou « taxé », devenant le taux unique. Cette mesure est le résultat des efforts entrepris depuis trois ans par la Banque Centrale en vue de réduire les écarts de taux par des interventions sur le marché, selon les recommandations du FMI, ainsi qu'une mesure de rétablissement des distorsions de concurrence, dans la perspective de rejoindre à terme l'OMC. La devise libyenne est maintenant changée à un cours moyen libre d'environ 1€=1,6 LYD. Deux banques publiques libyennes, la Sahara bank et Wahda bank ont été privatisées.

Depuis le Congrès Général du Peuple du 2 mars 2004, le premier ministre a annoncé une série de mesures qui comprend une simplification des procédures d'enregistrement des sociétés étrangères, mais une plus grande incitation au recrutement et à la formation de personnel libyen, un plafonnement des impôts sur les sociétés et les personnes physiques, la privatisations de trois cent soixante sociétés d'Etat avant la création à moyen terme par la Banque centrale d'une bourse des valeurs.

Des réformes de l'administration demandées par le FMI sont en cours de réalisation à la suite de l'acceptation par la Libye des obligations de l'Article VIII, sections 2,3 et 4, comme le contrôle des institutions financières et du crédit, la suppression progressive des exemptions de taxes aux entreprises d'Etat et des subventions aux articles de première nécessité, et l'abaissement progressif des barrières douanières et tarifaires. Ces changements pourraient être annoncés lors du prochain congrès du peuple de mars 2004.

Le premier ministre a composé un nouveau gouvernement qui devra relever les défis de la réforme de l'administration, de la formation de la main d'œuvre libyenne et de la privatisation de l'économie.

## Le cadre des relations bilatérales

### Embellie des relations franco-libyennes

Dans ce contexte, les relations économiques franco-libyennes ont connu une embellie après la tenue de la commission mixte pour la coopération économique et culturelle en octobre 2002. Nous disposons maintenant d'une « feuille de route » qui touche de très nombreux secteurs de l'économie. Elle a été suivie, en particulier, d'une négociation avec la Coface pour le règlement des arriérés par la Banque Centrale; d'une seconde pour l'établissement d'une convention fiscale bilatérale de non double imposition; d'une troisième pour un accord d'encouragement, de garantie et de protection des investissements (API). Enfin, l'ADETEF était venu en septembre dernier identifier les besoins libyens dans le cadre de la nouvelle politique économique de privatisation du secteur public, en vue de l'adhésion de la Libye à l'OMC. Nos relations ont retrouvé leur dynamisme avec le règlement définitif de l'affaire UTA, le 9 janvier 2004, et la signature d'un accord de coopération qui élargit le cadre originel à l'Afrique et à l'intégration dans le processus de Barcelone (Euro Méditerranée).

La part de marché de la France est toujours d'un peu plus de 6 %, et nous sommes passés en 6<sup>e</sup> position derrière l'Italie, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Tunisie et le Japon. Mais nous sommes toujours dans le peloton des troisièmes pays fournisseurs avec des exportations de 272 M€ en 2003, malgré une baisse de 5,6%. Avec la hausse de nos achats de pétrole en 2003 (importations de 756 M€), notre solde commercial s'est détérioré et le taux de couverture revenu à 36%.

Nous pouvons faire beaucoup mieux avec les opportunités qu'ouvrent la libéralisation du commerce courant et la privatisation du secteur public. La mission d'affaires d'une centaine d'entreprises du MEDEF / CCFL qui

accompagne le Ministre délégué au Commerce Extérieur, François Loos début mars et les quatre-vingt sociétés qui exposeront dans le cadre de la foire de Tripoli du 2 au 12 avril 2004 pourront ouvrir ces nouvelles voies.

La venue du premier ministre, M. Shoukri Ghanem, en France mi-avril devrait encore accélérer la reprise de nos affaires dans un contexte de concurrence internationale exacerbée.

**Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique de TRIPOLI (adresser les demandes à [tripoli@missioneco.org](mailto:tripoli@missioneco.org)).

**Clause de non-responsabilité**

La ME s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.

**Auteur :**

Mission Économique  
Adresse : Tour AL FATEH 2 - 16<sup>ème</sup> étage - Bureau 169  
TRIPOLI BP 93621  
LIBYE  
Rédigée par : Patrick LEBRUN  
Revue par : Mohamed CHERKI  
Date de parution :  
Version originelle du 3 mars 2004  
Version n°1 du 3 mars 2004